

Conseil - Audit

Hygiène, Santé, Sécurité
au travail

CHR / BTP

NOTRE MISSION



Solutions clé en main pour aider les entreprises du secteur du CHR et du BTP :

- à financer leurs équipements et plans d'action
- grâce à des subventions
- en vue de limiter les risques majeurs d'accident du travail ou de maladie professionnelle (*tels que le mal de dos, les troubles musculosquelettiques (TMS), les chutes de hauteur, l'exposition à des produits chimiques dangereux, etc...*)
- et à encourager les entreprises dans leur démarche écoresponsable.

LAGENCE JMD

CHEF DE PROJETS - IPRP N°IDF/2024/44

Numéro enregistrement IPRP
auprès de la DRIETS IDF :
IDF / 2024 / 44

SUBVENTIONS ET INCITATIONS FINANCIÈRES

L'AGENCE JMD

CHEF DE PROJETS - IPRP N°10F/2024/44

FIPU + CAISSES SÉCURISÉE + RISQUE CHUTES

JUSQU'À 25,000€ PAR ENTREPRISE
-50 SALARIÉS



LAVE-VERRES STERV242 ET/OU STERV252 + OSMOSEUR + 3 PANIERS



FIPU SUR MESURE AVEC MEDECINE DU TRAVAIL

JUSQU'À 25,000€ PAR ENTREPRISE
PAS DE CRÉATION



Une aide financière
pour prévenir les risques
ergonomiques

Octobre 2025

CONTRAT PREVENTION AVEC CONTROLEUR CRAMIF CARSAT

JUSQU'À 100,000€ PAR ENTREPRISE



Contrat de prévention

Entreprises
de - 200 salariés

MONTAGE DOSSIER ADMINISTRATIF

LAGENCE JMD

CHEF DE PROJETS - IPRP N°IDF/2024/44

A - POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION :

- KBIS de l'établissement et des sociétés en cascade (daté de moins de 3 mois)
- Pièce d'identité du dirigeant
- Attestation de vigilance des URSSAF (datée de moins de 3 mois)
- Attestation ou Facture la médecine du travail (datée de moins de 1 an)
- RIB avec l'adresse de votre établissement
- Compte Net-Entreprise
- Attestation Minimis : selon « règlement *de minimis* entreprise (UE) 2023/2831 » Liste des éventuelles subventions dont vous auriez déjà bénéficié ces 3 dernières années (*intitulé aide+montant+date de versement*)
- Convention DCRA à partir de 23,000 euros de subventions sollicitées

B - POUR LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

- Nouvelle Attestation de vigilance des URSSAF (datée de moins de 3 mois)

MONTAGE DOSSIER TECHNIQUE

LAGENCE JMD

CHEF DE PROJETS - IPRP N°IDF/2024/44

A - POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION :

- Devis séparés en fonction des différentes aides sollicitées (*se reporter au compte-rendu de LAGENCE JMD*)
- Fiches Techniques des équipements/revêtements etc...
- **Pas de crédit-bail ni de leasing**

B - POUR LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

- Factures séparées (*identiques devis précédents*) et acquittées
- Certificats de Conformités CE des équipements
- Attestation de formation à l'utilisation en sécurité avec réf et numéro de série
- Attestation fournisseur avec réf et numéro de série
- Extrait de relevé de compte bancaires avec règlements/paiements pour chaque facture (*et la 1ère page du relevé de banque avec coordonnées du compte*)
- DOE et Attestations pour certaines installations (*se reporter au compte-rendu de LAGENCE JMD*)
- Vérifications et rapports de mise en service avec essais en charges, pour certaines installations, par un Organisme Agréé (*type : Apave, Bureau Véritas...*)

TARIF* MISSION

LAGENCE JMD

CHEF DE PROJETS - IPRP N°IDF/2024/44

AUDITS

- Analyse des situations réelles de travail
- Évaluation des risques professionnels
- Diagnostic ergonomique
- Diagnostic hygiène
- Réalisation et suivi du plan d'action

FORFAIT MISSION DE CONSEIL*

- Visite de chantier initiale
- Étude et suivi du dossier administratif
- Étude et suivi du dossier technique
- Visite de réception de chantier

**Montant calculé en fonction de votre projet*

LAGENCE JMD

CHEF DE PROJETS - IPRP N°IDF/2024/44

EI JESSICA MARTIN

95 rue du Commerce 75015 PARIS

APE : 70.22Z SIRET : 504 137 704 00061

IPRP DRIEETS IDF : IDF / 2024 / 44

Jessica MARTIN,

Chef de Projet, IPRP

lagencejmd@gmail.com

06 67 48 09 85

Et

Tony DERRADJI,

Ingénieur, IPRP

lagencejmt@gmail.com

06 64 05 64 36